A LIRE

## L'obligation de résultat en matière de référencement de site Internet

n arrêt rendu le 1<sup>er</sup> juillet 2008 par la Cour d'appel de Montpellier a condamné un prestataire de référencement de sites Internet pour manquement à son obligation de résultat, les objectifs de classement des sites Internet sur les moteurs de recherche n'ayant pas été atteints. Compte tenu des enjeux économiques liés au positionnement d'un site internet sur les principaux moteurs de recherche et notamment Google, la plupart des éditeurs confient le référencement de leurs sites à de tels prestataires qui s'engagent sur un classement contractuellement défini. Sont alors envisagées les positions du site Internet selon plusieurs requêtes susceptibles d'être formulées par les internautes.

Si ce positionnement n'est pas atteint, il ne revient pas au client d'en apporter la preuve. En matière d'obligation de résultat, la charge de la preuve étant inversée, c'est le prestataire qui devra prouver que les positionnements promis ont été effectivement obtenus. La difficulté réside dans la conciliation de cette exigence de résultats avec celles des moteurs de recherches. En effet, si pour atteindre ces objectifs, les prestataires usent de pratiques trop agressives (spamdexing, par exemple), le site Internet sera blacklisté et obtiendra un classement dégradé, voire disparaîtra totalement des résultats moteurs de recherche. Les rédacteurs des contrats de référencement doivent, par conséquent, imaginer des mécanismes contractuels permettant de concilier ces contraintes, a priori contradictoires.

> Philippe Ballet, Avocat - Directeur du Département Internet Julie Bellesort, Avocat Alain Bensoussan - Avocats (www.alain-bensoussan.com)

_	<u></u>	
0	7	
	_	

## Pour s'abonner à

Retourner ce document à Benchmark Group 69/71 Av. Pierre Grenier 92517 Boulogne-Billancourt ou le faxer au 01 47 79 50 01.

- ☐ Je m'abonne pour un an (10 numéros) à Stratégie Internet pour **415** € (1) au lieu de 460 € HT Net à payer TTC: 437,83 €
  - Etranger 445 € au lieu de 490 €
- ☐ Je souhaite en complément recevoir la collection complète des 10 derniers numéros (un an) pour 290 € HT

ci-joint à l'ordre de Benchmark Group. ☐ Je souhaite recevoir une facture.

☐ Je vous règle par

chèque bancaire

Secteur d'activité..... E-mail..... Tél. .....Fax. ..... Code Postal ...... Ville ..... Date......Signature

Nom ...... Prénom .....

**PROFILS** 

Garantie Au cas où je souhaiterais interrompre mon abonnement, les numéros à paraître me seront remboursés au prorata. (1) Offre spéciale valable jusqu'au 31 Mars 2009.

